PROVINCE DE QUÉBEC

M.R.C. DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS

MUNICIPALITÉ ASCOT CORNER

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION DU
RÈGLEMENT NUMÉRO 670

AVIS PUBLIC EST DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

Lors de la session ordinaire du conseil municipal d'Ascot Corner tenue le 4 mai 2020, le règlement suivant a été adopté, à savoir :

Règlement n° 670 – **Emprunt pour la réfection du chemin Boucher et du chemin de la Rivière.**

L'original de ce règlement est déposé au bureau de l'hôtel de ville, 5655 route 112, Ascot Corner, Québec où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture du bureau municipal.

QUE ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ à .....*Ascot Corner*.....ce..... 23e ..jour de juin.....
de l'an deux mille vingt.

Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné (e), *Jonathan Piché, directeur général et secrétaire-trésorier* de la municipalité d'Ascot Corner, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, du *23 juin* au *3 juillet 2020*.
En foi de quoi, je donne ce certificat ce *23e* jour de *juin 2020.*

Directeur général et secrétaire-trésorier